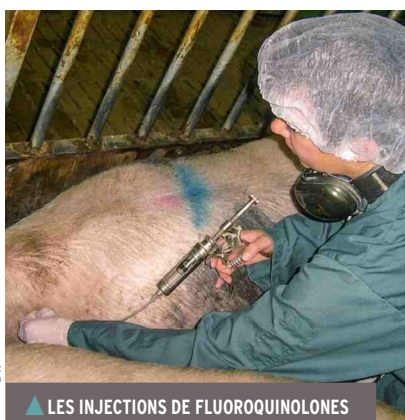


# Le panel Inaporc analyse les

**Entre 2010 et 2016, l'usage des antibiotiques a fortement baissé sur les porcs de la naissance à l'abattage. Mais ils a peu évolué sur les truies.**

**L**es truies ont réduit leur durée d'exposition aux antibiotiques de 7 % seulement entre 2010 et 2016. Les baisses sont beaucoup plus fortes pour les porcs en post-sevrage (- 70 %), en engraissement (- 71 %) et en maternité (- 28 %). C'est l'une des conclusions majeures de la dernière édition du panel Inaporc, qui fournit désormais des références détaillées sur les usages d'antibiotiques en 2016, après avoir déjà exploré les années 2010 et 2013.

Chez les porcelets en post-sevrage, le résultat marquant est la forte baisse des traitements à base de prémélanges dans l'aliment. Le taux d'élevages utilisateurs est passé de 84 à 32 % entre 2010 et 2016, et la durée d'exposition des porcelets a été réduite de 83 %. Ces résultats concernent principalement les prémélanges à base de colistine. Cela s'explique notamment par la décision de la Commission européenne et de l'Anses de supprimer, en 2016, les indications



▲ LES INJECTIONS DE FLUOROQUINOLONES CHEZ LES TRUIES ont baissé de 80 % entre 2010 et 2016.

d'usage préventif de la colistine orale et de limiter les traitements à sept jours. Une conséquence à craindre d'une telle décision était la difficulté à gérer les problèmes digestifs en post-sevrage. Or, d'après les résultats du panel Inaporc, le taux d'élevages ayant administré un

traitement antibiotique en post-sevrage pour un problème digestif a baissé de 90 à 67 %.

De plus, les résultats n'indiquent aucun report des précédents usages de colistine vers les autres familles d'antibiotiques, ni vers les autres voies d'administration (eau de boisson, injectable), ni vers le prémélange d'oxyde de zinc autorisé depuis 2016 (seuls 16 % d'élevages étaient utilisateurs). Ce résultat tend vraiment à montrer qu'une partie des problèmes digestifs a été gérée par d'autres mesures préventives, comme la vaccination, l'alimentation ou la conduite d'élevage.

## Arrêt des prémélanges destinés aux porcelets en maternité

Chez les porcelets en maternité, le résultat majeur du panel Inaporc 2016 est l'arrêt de l'administration d'antibiotiques par prémélange, alors que cette pratique concernait 14 % des élevages en 2010 et 6 % en 2013. Ce résultat est important car cette pratique était à risque en termes d'antibiorésistance : elle entraînait systématiquement des sous-dosages d'antibiotiques en raison des faibles quantités d'aliment solide ingérées par ces animaux.

Chez les truies et les porcelets en maternité, la baisse d'usage des antibiotiques d'importance critique (AIC) est très nette en six ans : la baisse de pratiquement 100 % des céphalosporines a été initiée par le consensus établi dès 2010 par les vétérinaires et les éleveurs sur la base du volontariat, pour réduire fortement les usages de ces molécules et les réserver en priorité à la médecine humaine. Puis, un décret publié en 2016 a confirmé cette restriction d'usage pour tous les AIC. Ainsi, les fluoroquinolones ont également été concernées. Ces antibiotiques ont baissé d'environ 80 % en six ans chez les truies et les porcelets en maternité.

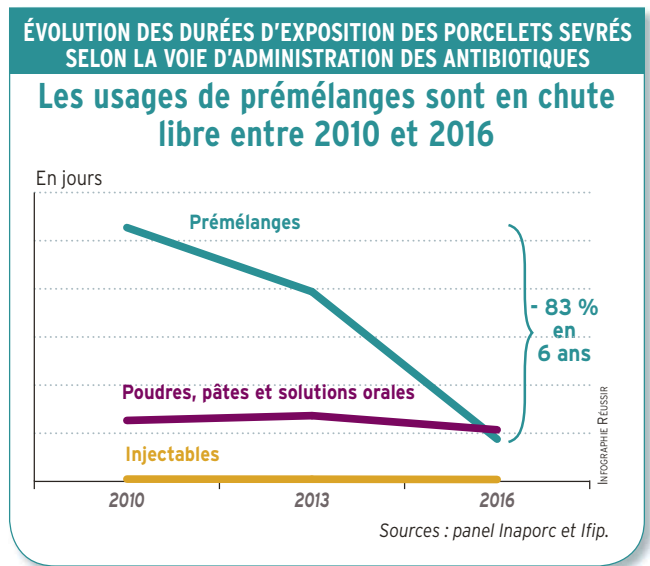
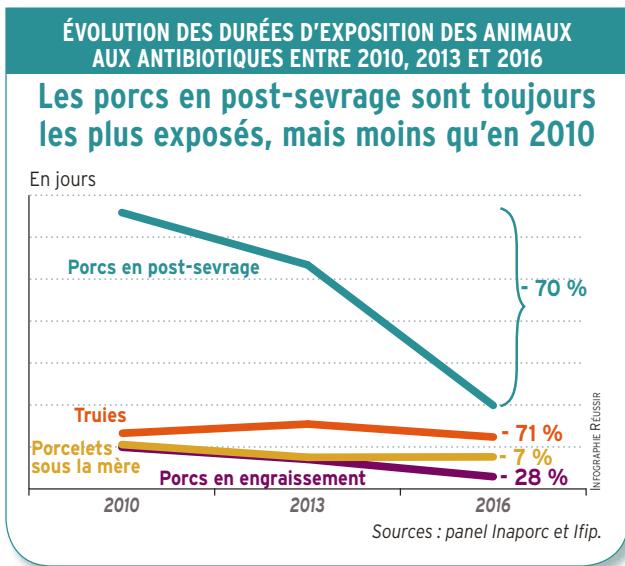
Chez les porcs en engraissement, quasiment tous les critères étudiés sont en baisse significative sur six ans : la réduction de la durée d'exposition des porcs charcutiers aux antibiotiques a, par exemple, atteint 81 % pour les prémélanges et 79 % pour les macrolides.

## EN SAVOIR PLUS

### Une enquête auprès de 143 élevages représentatifs

Sur les 340 élevages tirés au sort dans la base de données BD Porc, 153 élevages ont dû être exclus avant le démarrage de l'enquête en raison de données absentes ou non exploitables (arrêt de l'élevage, changement d'activité, travaux, éleveurs non joignables). Sur les 187 élevages restants, le taux de participation des éleveurs a été de 75 %, ce qui est un très bon score. Cela a permis d'obtenir un panel de 143 élevages volontaires, représentatifs des exploitations porcines françaises sur les trois critères testés : la localisation (48 % sont en Bretagne), le type d'activité (48 % sont naisseurs engraisseurs) et enfin les effectifs d'animaux (45 % ont plus de 195 truies et 40 % ont plus de 620 places d'engraissement). La liste des achats d'antibiotiques réalisés par les élevages en 2016 a été faite auprès des vétérinaires et fabricants d'aliment ayant délivré des médicaments aux éleveurs. Une enquête téléphonique auprès des éleveurs a enfin permis de préciser les catégories d'animaux destinataires des antibiotiques (truies, porcelets en maternité, porcs en post-sevrage et en engraissement) et les principaux motifs de traitement.

# traitements antibiotiques



En 2016, les porcs en engraissement sont, de loin, les animaux de l'élevage qui utilisent le moins d'antibiotiques.

### Des marges de progression plus faibles sur les truies

En revanche, depuis 2010, les usages d'antibiotiques sur les truies ont plutôt tendance à stagner. Sur six ans, il y a toujours autant d'élevages concernés par les deux principaux motifs de traitements des truies : les troubles urogénitaux (71 % des élevages) et leur état général (58 % des élevages). C'est un signe que les marges de progression ont été faibles. Ainsi, les durées d'exposition des truies aux tétracyclines

ont été plus élevées en 2016 qu'en 2010, en raison de problèmes de leptospirose. Cette pathologie, en hausse depuis la mise en groupe des truies gestantes, devait encore être traitée par des antibiotiques en 2016, faute de vaccin. De même, la hausse des traitements antibiotiques pour un motif locomoteur (59 % des élevages concernés en 2016 contre 29 % en 2010) conforte l'hypothèse d'un accroissement de ces troubles depuis la mise en groupe des truies gestantes. Inversement, la baisse des infections urinaires traitées par des TMP-sulfamides pourrait être liée à la plus grande mobilité des truies logées en groupe. Pour les prochaines années, le seul ob-

jectif chiffré par le plan Ecoantibio2 est une réduction de l'usage de colistine de 50 % d'ici 2020. Or, cet objectif a déjà été dépassé chez le porc dès 2017 avec une baisse de 60 % ! Le challenge va donc être de stabiliser ou d'améliorer encore le statut sanitaire des élevages, sans dégrader leurs performances technico-économiques. Le monitoring des antibiotiques en élevage, associés aux critères de GTE-GTTT, sera donc des enjeux forts pour la filière porcine. ■ Anne Hémonic, anne.hemonic@ifip.Asso.fr

*Évolution des usages d'antibiotiques dans les élevages de porcs en France entre 2010 et 2016 au travers des panels Inaporc, JRP 2019, p. 277-282. Étude financée par Inaporc*